



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2026



PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite :

- **Mme Maryse THOMAS**, 2^{de} Adjointe, vice-présidente commissions scolaire et employés, Conseillère Communautaire ;
- **M. Elie CARRILERO**, Conseiller Municipal ;
- **M. Jacques QUICHAUD**, Conseiller Municipal, délégation gestion des services techniques ;
- **Mme Barbara VOISIN**, Conseillère Municipale ;
- **Mme Béatrice CONTAMINE**, Conseillère Municipale ;
- **M. Jean-Luc RESTOUEIX**, Conseiller Municipal ;
- **M. Christian VIGNERIE**, Maire, Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin, Président du Syndicat Vienne Gorre (transports scolaires et périscolaires) ;
- **M. Jean MAYNARD**, 3^{ème} Adjoint, vice-président commissions des finances et assainissement ;
- **M. Marie-Lyne COIFFE**, Conseillère Municipale, vice-présidente commissions information et 3^{ème} âge ;
- **Mme Chrystelle LE LAY**, vice-présidente commission protection animale ;
- **M. David MONS**, Conseiller Municipal, délégation gestion des travaux ;
- **Mme Corinne LE TONQUER**, vice-présidente commission environnement ;
- **M. Patrice TRICARD**, vice-président commission urbanisme PLUI, Conseiller Communautaire (*nouveau*) ;
- **Mme Audrey FOUCHÉ**, Conseillère Municipale ;
- **M. Jacques JAVELAUD**, 1^{er} Adjoint, vice-président de la commission des travaux, remplacement de M. le Maire en cas d'absence et empêchement.

De nombreux élus font partis des commissions communales, pour en avoir la liste, nous vous invitons à consulter la délibération **04/2026** sur le site internet de la Commune. De même pour les commissions extérieures (telles que le SEHV...), il s'agit de la délibération **03/2026**.

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux conseillers fraîchement élus pour leur premier mandat. Et la plus grande réussite à cette nouvelle équipe alliant à la fois expérience et noviciat mais unie par la même motivation de continuer à rendre COGNAC-LA-FORÊT une ville où il fait bon vivre.



NOS ARTISANS ONT DU TALENT

Snack Alouettes
1, les Alouettes
87310 Cognac-la-Forêt
05 55 03 26 93
Les soirs de 18h à 21h & 6j/7
Commande jusqu'à 20h

CEDRIC RAYNAUD'VATION
Cédric Raynaud 06 33 19 51 57
87700 Aix sur Vienne raynaudcedric87@gmail.com
Placo - Isolation - Carrelage - Faïence

SB
Les ciseaux de Sandrine
Sur rendez-vous : 06.83.72.69.86

GAEC LA TOMATE ECARLATE
Producteurs de légumes de saison
Le Vieux Bâts
87310 COGNAC LA FORET
06 23 22 32 53
solenne24@hotmail.fr
www.tomate-ecarlata.fr

HAREL JEREMY
LES NUISIBLES N'ONT PLUS AUCUNE CHANCE
Téléphone portable : 06 68 10 96 37
E-mail : cokillejeremy@gmail.com
Touques
Frelons / Guêpes
Rats / Souris
Ragondins
Blattes

INFORMATIQUE professionnelle & loisir
MICRO REZO
ORDINATEURS
INTERNET
RÉSEAUX
DÉPANNAGE
PIÈCES DÉTACHÉES
réparations et installations à domicile
30, RUE FRANÇOIS CHÉNIEUX - 05 55 33 34 35
contact@micro-rezo.fr - www.micro-rezo.com

SARL Fabien RAYNAUD
Électricité Générale
22 Dournand
87310 Cognac-La-Forêt
06.81.18.97.79
fabienrynd@gmail.com
Électricité
Panneaux photovoltaïques
Borne de recharge voiture électrique
Alarme anti-intrusion
Système de ventilation
Recharge Elec+
https://fabien-raynaud.fr

Entretien des Pierres du Souvenir
ENTRETIEN DE MONUMENT FUNÉRAIRE
NETTOYAGE, FLEURISSEMENT ET ARROSAGE

Alexis Lallé
CHEF CUISINIER À DOMICILE
06.89.08.42.58
CHEF_LALLE_RETOUT
CHEF LALLÉ RETOUR
CHEF.LALLERETOUR@HOTMAIL.COM

87600 Rochechouart TEL: 06.15.73.64.30
AC Terrassement
-Terrassement
-Aménagements extérieurs
Instagram : ac_terrassoment
Facebook : ACTerrassement
SIRET 838 327 268 00018

06.26.51.21.07
auxdelicesdegwendy
8 rue du champ de foire
87310 Cognac la forêt

Aux Délices de Gwendy
BOUTIQUE

ROBERT DÉBARRAS
POUR VOS PETITS ET GROS DÉBARRASSEMENTS
MAISONS / APPARTEMENTS / GRANGES / CAVES / GÉRENNES
LOCAUX COMMERCIAUX / SYNDROME DE HOSEN
10% DE RÉDUCTION
sur présentation de ce coupon
avec notre partenaire
06 84 72 26 06 • 06 61 84 13 60
4 Allée Gisèle Holm - 87280 Limoges
www.robertdebarras.com



MARCHÉS FERMISERS 2026

Lieux et dates des évènements :

- Jeudi 25 juin : Champagnac-la-Rivière
- Jeudi 02 juillet : Gorre
- Jeudi 09 juillet : Pensol
- Jeudi 16 juillet : Oradour-sur-Vayres
- Jeudi 23 juillet : Cognac-la-Forêt
- Jeudi 30 juillet : Saint-Laurent-sur-Gorre
- jeudi 06 août : Saint-Cyr
- Jeudi 13 août : Maisonnais-sur-Tardoire
- Jeudi 20 août : Marval
- Jeudi 27 août : Saint-Auvent





COMMISSION DES TRAVAUX



RÉHABILITATION BÂTIMENT COMMUNAL



PC 0870462500007 - 10 septembre 2025

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de COGNAC-LA-FORÊT
8, rue Jules Ferry - 87310 COGNAC-LA-FORÊT
Tél : 05 55 03 81 67

MAÎTRE D'ŒUVRE

M. Hervé PAUGNAT, Architecte
16, rue du Clos Adrien - 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 33 12 31

COÛT TOTAL TRAVAUX HT : 665 695,91 €

SUBVENTIONS



FONDS VERT
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE : 150 000 €



DETR - DSIL

DOTATION D'ÉQUIPEMENTS
DES TERRITOIRES RURAUX : 100 000 €



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE :
1ère tranche 36 000 €
2nde tranche 136 000 €

TOTAL DES SUBVENTIONS : 422 000 €

À titre informatif : Récupération FCTVA 16,404% : 109 200,75 €

Après plusieurs années d'études et de préparation, les travaux de rénovation du bâtiment du château ont enfin débuté il y a six mois. Ce lancement marque une étape importante pour la commune et pour la préservation de son patrimoine.

La nouvelle commission des travaux aura une tâche importante à mener. Elle devra accompagner le chantier dans la durée et répondre aux difficultés qui pourront se présenter tout au long de cette période.

- Suivre l'avancement des travaux ;
- Anticiper et résoudre les problèmes rencontrés sur le chantier ;
- Veiller au respect des objectifs fixés pour la rénovation.

Il était nécessaire que ces travaux commencent sans tarder. Le bâtiment se fragilisait progressivement et, sans intervention, la commune aurait pu être confrontée à une situation beaucoup plus grave.

Compte tenu de l'ampleur du chantier, seule la collectivité pouvait entreprendre l'ensemble des travaux nécessaires.

La préservation de notre patrimoine demeure une priorité. Elle engage l'ensemble des générations, présentes et futures, autour d'un objectif commun : transmettre un cadre de vie de qualité.

Dans quelques mois, cet ensemble rénové contribuera à valoriser le centre-bourg et à renforcer son attractivité. Il offrira une image renouvelée, fidèle à l'histoire du lieu et tournée vers l'avenir.



PRÉSENTATION NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES DE COGNAC-LA-FORÊT

Chers habitants de Cognac-la-Forêt,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau Comité des fêtes au sein de notre belle Commune. Pourquoi un nouveau Comité des fêtes ? Nous souhaitons dynamiser la vie locale et organiser des événements festifs qui rassemblent toutes les générations. Nous voulons également que le repas qui a lieu début août au plan d'eau perdure !

Que vous soyez passionné par l'organisation d'événements, que vous ayez des idées à partager ou simplement l'envie de participer, votre présence est essentielle !

Le 1er août 2026, à partir de 19H30, nous avons hâte de vous retrouver pour le repas dansant de la fête du plan d'eau ! N'hésitez pas à inviter vos voisins et amis.

Présidente : Mme Nathalie BERNARD
Vice-Président : M. Bruno POUYADOUX



Comité de jumelage

Le jumelage décrit un processus de rapprochement physique ou administratif de deux entités, généralement des villes ou des écoles, dans le but de faire des échanges culturels, économiques ou sportifs.

C'est la plus vieille relation connue entre deux communes étrangères. Le mouvement fédéraliste français « La Fédération » fondé en 1944, lancé dans les années 1950, **après la Seconde Guerre mondiale** qui venait de déchirer le monde et l'Europe, l'idée du jumelage de communes en Europe. Le but : **Réconcilier les peuples après la guerre.**

Le **Comité de Jumelage** a pour vocation d'être l'interlocuteur privilégié de toutes les actions d'échanges entre les villes jumelles, dans les domaines culturels, scolaires, universitaires, sportifs, intergénérationnel, en relation avec les institutions publiques, il soutient, favorise, initie et aide les projets.

Les communes jumelées avec **Weihenzell** en Bavière sont : *Cognac-la-Forêt, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, St Laurent sur Gorre et Sainte-Marie-de-Vaux*, le jumelage est concrétisé par la signature d'un serment.

Le **Comité de Jumelage Weihenzell - Vallée de la Gorre** est une association (loi 1901), qui a commencé son activité en **1985**. Il regroupe des bénévoles de l'ex-canton de Saint-Laurent sur Gorre et des communes environnantes...



Site à consulter : <http://jumelage-valleedelagorre.ovh/>

Football Club de Cognac-la-Forêt | Union sportive de la Gorre



Évènements à venir :

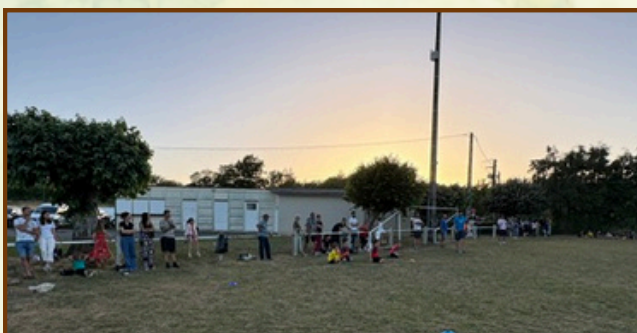
1-2/08/2026 - Concours de pétanque - fête du plan d'eau

19/12/2026 - Tournoi Union sportive au gymnase de Saint Auvent

Photos de la soirée paella de décembre 2025



Photos du tournoi du 12 au 14 juin 2026





Reprise des cours :

Mercredi 2 septembre - 20H00/22H00 - Confirmés

Jeudi 3 septembre - 20h00/21H00 - Débutants | 21H00/22H00 - Novices



Manifestations à venir :

02/07/2026 Festi'Marché de VIC-sur-BREUILH

23/07/2026 Marché Fermier à COGNAC-LA-FORÊT à partir de 18H30

02/08/2026 Fête Plan d'Eau à COGNAC-LA-FORÊT à partir de 20H30

07/11/2026 Soirée souvenirs, animation par "Ambiance tchic et tchac" à partir de 20H00, salle polyvalente COGNAC-LA-FORÊT

10/04/2027 Soirée concert/bal avec le groupe "Black West"

Souvenirs Souvenirs

(Soirée années 60, 70, 80, 90)



Ambiance tchic et tchac



Samedi 7 Novembre 2026



A partir de 20h



Salle polyvalente
de Cognac la Forêt (87)

Tarif : 10€



Organisé par *Country détente 87*
Buvette et Gâteaux
(salés, sucrés)



Réservations au
06 74 58 09 21 ou countrydetente87@gmail.com

Association du Patrimoine

L'association du Patrimoine rassemble des bénévoles animés par un objectif commun : préserver, transmettre, valoriser les techniques artisanales et les variétés naturelles du territoire au travers du Musée du chanvre et de la ganterie et du verger de sauvegarde.

Chacun participe selon ses centres d'intérêt et ses disponibilités.

Venir nous rejoindre c'est contribuer à la conservation du patrimoine et participer au mouvement culturel rural.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours disponibles pour échanger sur tel ou tel sujet à votre convenance.

06 86 69 85 79

<https://musee87.fr>

patrimoine.cognac87@gmail.com

Michelle Tharaud



07 82 67 18 36



06 86 69 85 79



05 55 03 90 88

MUSÉE du CHANVRE & de la GANTERIE COGNAC-la-FORÊT

du 1^{er} JUILLET au 31 AOÛT

EXPOSITION TEMPORAIRE
COLETTE, une vie singulière

EXPOSITIONS PERMANENTES

CHANVRE, plante d'avenir*

GANTERIE, ou l'histoire d'une paire de gants*

visite libre 14h30 à 17h30
2 € (gratuité - 12 ans)

*POUR LES GROUPES
visite guidée du 1^{er} avril au 31 octobre
3 € SUR RV





La veille sanitaire consiste à surveiller la santé d'une population pour prévenir les risques d'épidémies, tant chez les animaux que chez les humains. En Haute-Vienne, avec 2157 élevages et plus de 12800 animaux domestiques (chiens et chats), cette surveillance est cruciale.

La faune sauvage est un véritable réservoir de pathogènes. Environ 60% des maladies infectieuses humaines sont zoonotiques, ce qui en fait un enjeu majeur de santé publique. Les chasseurs jouent un rôle clé dans ce dispositif, collectant des échantillons d'animaux sauvages malades ou morts pour analyse. Cela permet de détecter et de contrôler des maladies, limitant ainsi leur transmission entre faune sauvage et élevages.

Les chasseurs, observateurs assidus, bénévolement impliqués dans cette surveillance, représentent une économie substantielle en coûts de santé publique. Certains d'entre eux sont formés et habilités pour identifier les signes d'épidémies et contribuent à la protection de la santé animale et humaine. En fin de compte, ils agissent comme sentinelles, veillant sur l'état sanitaire de la faune sauvage.

Les chasseurs collectent régulièrement des échantillons d'animaux malades ou morts pour analyses. Ils sont souvent les premiers à signaler des décès suspects d'animaux sauvages aux autorités sanitaires, facilitant ainsi une réaction rapide.

À Cognac la Forêt, au sein de l'ACCA, six chasseurs sont formés et habilités par les services vétérinaires et la Fédération départementale de chasse pour identifier les maladies et effectuer des examens initiaux des gibiers par des techniques appropriées pour prélever des échantillons (sang, organes, tissus) afin d'assurer une analyse en laboratoire correcte et fiable.

Les chasseurs participent à des programmes de surveillance de la faune avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), ce qui permet de généraliser des méthodes de détection et d'analyse des maladies. Leur connaissance approfondie des habitats naturels et des comportements des animaux leur permet de détecter rapidement les anomalies et les épidémies potentielles.



Les fédérations de chasseurs soutiennent financièrement les analyses en laboratoire, allégeant ainsi les coûts pour la santé publique. Les informations recueillies aident les éleveurs à mettre en place des mesures préventives pour limiter la contamination de leurs cheptels comme c'est le cas actuellement avec le risque de la tuberculose bovine dans notre secteur. Cette maladie est portée par les blaireaux plus particulièrement. Mais on peut citer également la grippe aviaire, la fièvre catarrhale ovine, etc...

En résumé, la formation des chasseurs renforce leur compétence et leur efficacité en tant qu'acteurs clés dans la détection des maladies animales transmissibles à l'homme. Ils agissent comme des sentinelles sanitaires, jouant un rôle essentiel dans la surveillance et la protection de la santé animale et humaine.

Jean-Philippe Verne

Président ACCA de COGNAC-LA-FORÊT

Contact : acca.cognaclaforet@gmail.com



OUVERTURE

SAMEDI 4 JUILLET au DIMANCHE 30 AOÛT

- ➔ Surveillance du mardi au samedi 10h30-11h30 et 14h-19h
- ➔ Surveillance le dimanche 14h-19h
- ➔ Samedi 15 août surveillance uniquement 14h-19h
- ➔ Surveillance non assurée le lundi toute la journée et le dimanche matin

**La baignade en dehors
des jours et heures de
surveillance est aux
risques et périls des
usagers**

COMMÉMORATIONS

18 mars 2026

8 mai 2026



REPAS DES AÎNÉS



Cette année le repas des aînés a eu lieu le samedi 17 janvier à la salle polyvalente. Présence des élus, de l'équipe Joe d'Alain à la musique, le personnel de la cantine aux fourneaux, une recette ayant déjà fait ses preuves en 2025. De nouveau une centaine de convives. Merci à tous les participants ainsi qu'à M. Yves Raymondaud pour sa présence.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

de Cognac-La-Forêt

L'association des parents d'élèves de Cognac-La-Forêt a réalisé différents événements et ventes tout au long de l'année scolaire afin d'aider à financer les projets et plus particulièrement le voyage de fin d'année à Lathus-Saint-Rémy (86).

VOICI UN RÉCAPITULATIF
des événements réalisés :



Vide ta chambre
novembre 2025



Vente de sapin
décembre 2025



Loto
février 2026



Carnaval
avril 2026



Vente de Fleurs /
Plants de légumes
mai 2026



Opération saucisson
juin 2026



Collecte de Cartouches
juin 2026

Merci à tous !

Les membres de l'association remercient
les **parents d'élèves**, les **maîtresses**,
les **résidents de la commune** et toutes
personnes ayant participé à la réussite
de nos événements.



Nous tenons également à remercier
la **municipalité** pour leur aide financière
et matériel et aux **personnels de la
garderie** pour la confection de
monsieur Carnaval.

Grâce à vous tous
c'est

5 230 €

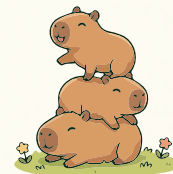
DE BÉNÉFICES

dont
4 500 €
reversés à l'école.



Carnaval

VOYAGE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE



En cette fin d'année scolaire, les six classes de l'école sont parties en voyage scolaire au Centre de Plein Air à Lathus, dans la Vienne.

Le lundi 1^{er} juin, les enfants de la classe Petite Section sont arrivés tôt au centre de Lathus pour participer à un atelier de fabrication du pain. Après un bon pique-nique et une petite pause à l'ombre d'un arbre, ils ont découvert les arts du cirque. Ce fut ensuite l'heure de regagner le bus, pour rentrer à l'école.



Du 1^{er} au 3 juin, les élèves de la Moyenne Section au CM2 ont vécu un séjour riche en découvertes au sein de Centre de Plein Air. Pendant trois jours, petits et grands ont partagé de nombreux moments d'aventure, d'apprentissage et de convivialité.

Le programme était particulièrement varié : initiation aux arts du cirque, séances d'équitation, parcours d'accrobranche, escalade, paddle sur la rivière, ateliers autour des marionnettes et découverte de la ferme pédagogique. Chacun a pu relever de nouveaux défis, développer sa confiance en soi et s'émerveiller au contact de la nature.

Malgré quelques gouttes de pluie venues ponctuer le séjour, la bonne humeur n'a jamais quitté le groupe. Les sourires, les rires et l'enthousiasme des enfants ont largement pris le dessus sur la météo.

Au-delà des activités, ce séjour a surtout été l'occasion de vivre ensemble une belle expérience de vie en collectivité. Les élèves ont partagé leurs repas, leurs jeux, leurs découvertes et de précieux moments de complicité. Ces trois jours resteront sans aucun doute gravés dans les mémoires de tous, enfants comme accompagnateurs !



31, rue Montgolfier
87100 Limoges
SIRET : 898 930 920 00019

ASSOCIATION FÉLIN 87



Association à but non lucratif - loi 1901
Déclarée à la Préfecture de la Haute-Vienne le 16 avril 2021
Reconnue d'intérêt général



Présentation et rôle de l'association :

L'association félin 87 a été créée le 15 avril 2021.

Elle a pour but de défendre et protéger les animaux en général et plus particulièrement les chats. Procéder à la stérilisation des chats errants, et les faire adopter lorsque cela est possible. Les chats non sociables sont remis sur leurs lieux de vie.

Soutien de l'association :

Il y a bien évidemment les adhérents, et les généreux donateurs, sans qui rien ne pourrait se faire. Pour information les dons et adhésions s'élèvent à 14 015,63 €

Nous avons pu compter sur le soutien de la Mairie de Limoges qui nous a octroyé 700 € de subventions ainsi que sur les services la DSDEN pour un montant de 2000 €. À cela s'ajoute un parrainage pour un montant de 750 €. de la SPA de Paris. Une convention trisannuelle a été signée le 16 mars 2023 avec la mairie de Limoges pour ce qui concerne la stérilisation des chats errants sur la commune de Limoges, avec une prise en charge à hauteur de 2500 € annuel sur justificatifs de factures vétérinaires.

Bilan des activités de l'association :

Pour l'année 2025, nous sommes 15 adhérents (13 femmes et 2 hommes).

L'association a perçu 13 050,63 € de dons et 7089,37 € de dons en nature (croquettes et matériels). Les dépenses vétérinaires s'élèvent à 21 402,38 €, et ne cessent d'augmenter.

Cela a permis à l'association de faire adopter une cinquantaine de chats, tous évidemment ont été identifiés, vaccinés, stérilisés.

Une quarantaine de carnivores non sociables (chats et chattes) ont été stérilisés pour ce qui concerne l'année 2025, tous ont été remis sur le terrain et sont nourris par des volontaires.

Pour ce qui concerne la commune de cognac-la-foret, nous avons effectué une seule ovario, car les années précédentes tous les chats et chattes ont été stérilisés et désormais il n'y a plus que "de l'entretien" à faire. En 2025, nous avons essentiellement soigné les chats qui nécessitaient de l'être pour des coryza.

Nous avons recueilli 1371,20 € en participant au vide-grenier et au marché de Noël d'Isle.

Projet 2026 :

Continuer les demandes de subventions et organiser des vides-greniers afin de récolter des fonds. Continuer les sauvetages.

À noter qu'avec l'intervention de la Commission Communale de protection animale, dont Mme Chrystelle LE LAY est vice présidente, une convention entre la Commune et l'Association va être proposée au Conseil Municipal afin d'assurer la stérilisation des chats et le suivi de leur bien-être sur le territoire de la Commune.





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ezio, Aimé MISSOUT (12/02/2026)
Léna, Sacha LÉONARD (29/05/2026)

MARIAGES

M. Ludovic DUMAS et Mme Aurélie LARTIGOT (14/02/2026)
M. Kévin COUVIDAT et Mme Emmanuelle DIDIER (16/05/2026)

DÉCÈS

M. Joël FOURNIER (31/12/2025)
M. Henri DELFAUT (25/01/2026)
Mme Ginette MÉRIGOT (Née FOUGERAS) (29/01/2026)
Mme Christianne LAGRANGE (Née BUISSON) (13/02/2026)
Mme Jacqueline MIRGALET (07/03/2026)
Mme Henriette CIPIÈRE (Née CHARENAT) (30/03/2026)

CONTACTS

MAIRIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9h-12h / 13h45-17h30
Mercredi 9h-12h
05 55 03 81 67 mairiecognaclf@orange.fr

AGENCE POSTALE / MÉDIATHÈQUE

Mardi à samedi 9h10-12h05 / 9h00-12h15
Lundi 14h25-17h20 / 14h15-17h30

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous - 2ème mardi du mois
05 55 71 99 86

DIVERS

Cabinet médical - 05 55 03 91 14
Pharmacie - 05 55 03 59 80
Dentiste - 05 55 03 81 70
Infirmiers - 05 55 02 53 49